

PROCES VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018
de l'Association Française des Techniciens de Laboratoire Médical (AFTLM)
organisée le vendredi 08 février 2019

Le vendredi 08 février 2019 à 18h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'hôpital Saint-Antoine, 84 rue du Faubourg Saint-Antoine 75012 PARIS, (bâtiment Robert André, porte 6, 9^{ème} étage, salle de réunion), sur convocation transmise par le conseil d'administration.

L'assemblée générale désigne Gilles LE MAILLOT en qualité de président de séance et Sandrine GRANDIN, en qualité de secrétaire de séance.

Il est établi une feuille de présence qui est signée par tous les membres présents et représentés. Ladite feuille de présence permet de constater que 39 membres de l'association sur 97 sont présents ou représentés.

En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport de la secrétaire générale
- Rapport de la trésorière et approbation des comptes de l'association
- Présentation des projets 2019
- Montant de l'adhésion
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Pierre DUCELLIER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale ordinaire.

1- Rapport moral du président : Monsieur Pierre DUCELLIER

« Personnellement, je constate toujours la même dynamique. C'est un groupe qui fonctionne avec une cohésion d'équipe impressionnante.

Je pense que vous devez le ressentir à la fois si vous nous suivez sur les réseaux sociaux et par les différentes actions que nous menons. C'est une association vivante où les membres sont très actifs, car c'est un groupe formidable où chacun trouve sa place et fonctionne selon ses envies et son temps.

Un grand merci à vous tous particulièrement aux adhérents qui continuent à soutenir la profession et à croire en nous. Merci à toutes les commissions et à chaque membre du bureau pour l'énergie dépensée, les samedis passés à travailler sur des sujets complexes, les soirées passées à faire des enregistrements pour le DPC, à travailler pour l'UIPARM...

Sincèrement, un grand merci à tous.

Cette année, nous avons organisé les journées professionnelles de l'association à Lille, c'est la première fois qu'on se déplace dans les Hauts de France.

C'était un grand moment. Nous avons réuni à peu près 300 personnes, sur deux jours avec une soirée. Les techniciens du CHU de Lille étaient nombreux (au moins 30 inscrits), ils se sont beaucoup impliqués.

Didier PRUDENT est le nouveau président de l'UIPARM (Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques), regroupant six associations de rééducateurs et médicotechniques (diététiciens, électroradiologistes, techniciens de laboratoire médical, ergothérapeutes, préparateurs en pharmacie, kinésithérapeutes).

Notre association est particulièrement dynamique. Il y a au moins sept commissions dont une tournée vers l'Europe avec les deux représentants José THARSIS et Guillaume LADRANGE. Le développement de notre association est fort et multidirectionnel.

Il n'en reste pas moins que finalement, nous ne sommes qu'une centaine d'adhérents. Est-ce un niveau cible ? Peut-on faire mieux ? Je souhaiterais souligner qu'il y a une énergie très importante en termes de communication via notre revue professionnelle, largement diffusée dans les hôpitaux, les réseaux sociaux et le concours photo, animés par Suzy CANIVEZ, Gilles LE MAILLOT et Guillaume LADRANGE.

Il y a une volonté de chacun des membres de cette association de la développer et de la faire vivre. J'en suis très fier ainsi que de chacun des membres.

Si vous avez envie de nous retrouver, ce n'est pas compliqué. Vous pouvez commencer tout doucement en participant à nos prochaines journées professionnelles, voire même à leur organisation par exemple, dès demain matin.

Les journées professionnelles ont lieu alternativement en Ile de France et en région. Le projet pour 2019, c'est à l'Institut Gustave Roussy à Villejuif (94).

On travaille tous ensemble pour la profession.

Je voulais ajouter un petit mot pour évoquer le CNPTLM (Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical), association qui regroupe différentes associations et écoles de techniciens de laboratoire médical (TLM), créé en mars 2016.

Cette instance a pour but de représenter la profession et définir les modalités du Développement Professionnel Continu (DPC) des TLM.

Le CNPTLM a redonné une vraie dynamique à la profession, notamment grâce à sa présidente, Myriam DELVIGNE et Caroline SCHMITT, comme secrétaire.

Cela a donné une légitimité encore plus forte à notre profession grâce à l'énergie dépensée par ces personnes pour faire vivre, animer et représenter la profession. »

2- Rapport de la secrétaire générale : Madame Karine BERVIN-HONORE

Elle donne la parole à chacun des responsables des différentes commissions qui dressent leurs bilans.

a. Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP) : Madame Evelyne PSALTOPOULOS

Trois représentants de l'AFTLM dans ce haut conseil : Pierre DUCELLIER, titulaire - Evelyne PSALTOPOULOS, 1^{ère} suppléante - Edwige CAROFF, 2^{ème} suppléante.

« Le HCPP a été institué par un décret en 2007. Avant cette date, il existait le Conseil Supérieur des Professions Paramédicales, dans lequel nous avons été présents pendant quelques années. Il faut savoir que c'est une législation. La liste des membres du HCPP, titulaires et suppléants, est publiée par arrêté ministériel.

L'intérêt de participer à ce haut conseil est de donner un avis sur les textes qui vont paraître et relatifs à toutes les professions paramédicales : techniciens de laboratoire médical, infirmiers, infirmiers de bloc opératoire, infirmiers anesthésistes, puéricultrices, opticiens-lunetiers, ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, manipulateurs d'électroradiologie médicale, audioprothésistes, prothésistes, orthésistes, diététiciens) qui font partie ou pas du Code de la Santé Publique.

Dans ce groupe, on ne retrouve pas les préparateurs en pharmacie (organisation liée essentiellement aux pharmaciens), ni les aide-laboratoires (pour lesquels il n'existe plus de corps).

Un article du dernier Techlabo n°9 retrace le fonctionnement du HCPP.

Lors des réunions du HCPP, il nous est demandé un avis. Nous ne votons pas. Néanmoins, si les textes ne nous semblent pas cohérents, nous pouvons demander un amendement aux décrets, aux arrêtés. Tout est tracé, consigné.

Nous faisons partie des soins. Il y a une réelle reconnaissance et un vrai respect de la part de la présidente Madame Dominique ACKER.

Ce haut conseil est paritaire : 25 représentants syndicaux (à plein temps et par conséquence plus avisés) + 25 représentants de chaque profession.

Notre participation nous permet d'être informés des évolutions du monde de la santé et de voir arriver, avant qu'on en parle, des nouveautés comme les pratiques avancées par exemple.

La profession de TLM a gagné en légitimité. Cela ouvre des portes vers le ministère. Nous dépendons de trois ministres (santé, éducation nationale, agriculture). Ce qui est toujours compliqué.

Ces réunions de travail sont apprenantes car les textes qui nous sont présentés nous sont toujours expliqués par des membres du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. »

b. Conseil National Professionnel des Techniciens de Laboratoire Médical (CNPTLM)

Myriam DELVIGNE, présidente - Caroline SCHMITT, secrétaire - Sophie GRENIER, trésorière adjointe

« Le CNPTLM, c'est la partie ministérielle de l'association. Il s'agit d'un regroupement d'associations (cytogénétique, hémostase, Guadeloupe, Martinique...) et d'écoles de techniciens de laboratoire médical (BTS, IUT...).

On souhaiterait une remise à plat, une réingénierie de notre diplôme (contenu de la formation initiale, tâches professionnelles assurées par les TLM) pour faire évoluer notre profession.

Monsieur Stéphane LE BOULER, chargé de la mission sur l'universitarisation des formations paramédicales, a été missionné par le gouvernement en début 2018 pour nous dire que la réingénierie n'aurait sûrement pas lieu.

Mais depuis, on a appris qu'il ne fallait pas s'arrêter là.

Cela fait trois ans que nous travaillons sur cette réingénierie donc à revoir tous nos référentiels car la formation ne correspond plus aux attentes du terrain.

On apprend des choses qui ne se font plus dans les laboratoires donc il faut remettre la formation à niveau.

Au mois de janvier 2018, un décret est paru sur la création des CNP, leur financement, leurs missions à accomplir. Je pense que cette année 2019, les missions vont se mettre en place plus précisément.

Le CNPTLM sert aussi à vérifier que les professionnels aient une formation tout au long de leur carrière, via le Développement Professionnel Continu (DPC). Suivre une formation est une obligation triennale pour chaque technicien. Le premier cycle se termine cette année 2019. Pour l'instant, il n'y a aucune vérification mais on espère qu'avec plus de financement, il y aura plus de possibilité de vérifier la mise en place effective de ce DPC.

Aujourd'hui, on ne sait pas s'il y aura un contrôle du DPC par le CNPTLM. Les missions ne sont pas définies clairement.

C'est une association avec une Assemblée Générale qui aura lieu au mois de mars 2019, avec renouvellement du Conseil d'Administration. Nous nous réunissons un samedi tous les deux mois.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette mission, n'hésitez pas à nous contacter. »

c. **Union Inter Professionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM)** : Monsieur José THARSIS

Deux représentants de l'AFTLM : Didier PRUDENT, président – José THARSIS
Association regroupant six associations paramédicales : techniciens de laboratoire médical
diététiciens nutritionnistes, personnels paramédicaux d'électroradiologie, ergothérapeutes,
préparateurs en pharmacie, kinésithérapeutes.

*« Cette année, c'est l'AFTLM qui assure pris la présidence.
En 2018, l'UIPARM s'est réunie le 30 novembre 2018 à l'Institut de Myologie à l'hôpital de la
Pitié-Salpêtrière à Paris.*

*Plusieurs présentations ont été exposées, autour du thème : « Evolution des territoires :
évolution de l'exercice des professionnels de santé".*

- *Fédération hospitalière de France qui dessine le paysage hospitalier à l'horizon 2022
avec l'avenir des Groupements Hospitaliers des Territoires (GHT)*
- *Projets médicaux partagés*
- *Intégration à l'université des formations paramédicales*
- *Universitarisation au milieu des autres réformes qui vont avoir lieu dans des mois,
années à venir*

*L'intérêt de l'UIPARM, avec qui nous travaillons depuis des années, est d'avancer en
capitalisant sur l'expérience des autres pour que notre profession soit à bac +3.
Certaines professions paramédicales sont plus en avance que d'autres sur ce sujet. En effet,
même si cela est compliqué, certaines ont réussi à pousser les portes, notamment celles des
ministères, et sont parvenues à leur but.*

*Participer à l'UIPARM nous permet de nous retrouver et d'avancer en partageant nos
expériences sur de nombreux thèmes, les échanges d'étudiants en Europe par exemple. »*

d. **European Association for Professions in Biomedical Science (EPBS)** :
Monsieur Guillaume LADRANGE

Deux représentants de l'AFTLM : José THARSIS, chef de délégation - Guillaume
LADRANGE

Association qui regroupe 25 associations européennes nationales de TLM.

*« Chaque année, il est organisé un congrès (Dublin 2014, Zagreb 2015, Athènes 2016,
Salzbourg 2017), au cours duquel un thème différent est abordé.
En 2018, le congrès s'est déroulé au Portugal. Le thème principal était la mobilité des
techniciens en Europe et notamment les systèmes d'aide de déplacement des techniciens. En
Europe, on parle plus de « scientifiques biomédicaux ». Une notion plus large qui prend en*

compte les techniciens ayant un lien direct avec la biologie médicale, tant au niveau de la recherche que des analyses.

Ce congrès nous permet aussi de faire l'état des lieux de la profession. Comme chaque année, le congrès accueille une série d'étudiants. Les années précédentes, nous étions accompagnés d'un étudiant de dernière année qui présentait un poster professionnel pour le concours du prix Martin Nicholson Award. Cette année, nous n'avions aucun étudiant à présenter mais nous souhaiterions renouveler cette expérience dans les années à venir.

Nous avons renouvelé le bureau (élus pour cinq ans) et élu un nouveau président portugais, Fernando MENDES, en remplacement de l'ancien président irlandais.

Pour le thème « Mobilité en Europe, tout le monde a déjà entendu parler d'Erasmus. Il existe également d'autres organismes comme Bionord en Norvège. Durant le brainstorming avec les étudiants, les items suivants ont été abordés : barrière langue, financement, standardisation des études, logement. La différence de formation est un autre frein à la mobilité.

On a aussi fait une table ronde où nous avons rencontré d'autres organismes qui avaient déjà mis en place cette mobilité. Nous étions peu au fait de tout cela et nous nous sommes aperçus que certains pays, notamment ceux anciennement du bloc de l'Est, étaient très au courant de ce qui se faisait en matière d'aide à la mobilité en Europe. Ils sont presque tous bilingues.

On a beaucoup parlé des systèmes qui existent déjà. Je vous invite à aller voir les sites traduits dans tous les pays : le système IMI (système d'Information du Marché Intérieur) et le système SOLVIT (volet légal pour régler les problèmes administratifs ou juridiques de reconnaissance des diplômes). Ces systèmes sont extrêmement bien faits et servent énormément aux personnes qui voudraient changer de pays). Tous les liens sont sur le site internet de l'AFTLM à la rubrique EPBS (congrès Figueira Da Foz, année 2018) : deux documents en pièce jointe.

Comme chaque année, il y a eu des présentations de posters qui n'abordent pas uniquement les sujets de laboratoire mais aussi des sujets de recherche.

En 2019, le congrès sera organisé à Gènes.

Pour 2020, notre souhait est de l'organiser en France, à Paris, si possible.

Cette année, lors des Journées Professionnelles de l'AFTLM à Lille, on a eu la chance de pouvoir accueillir trois collègues de l'Europe pour présenter leur fonctionnement, leur façon de travailler dans leurs pays respectifs. Un Italien, Fabio COMO, un Portugais, Fernando MENDES et un Belge, Mickael SIMUL. Notre traductrice, Jeanne, est une des étudiants nous ayant accompagnés lors d'un congrès EPBS. On souhaiterait prendre contact avec d'autres pays pour renouveler cette expérience. Car malgré la barrière de la langue, cela s'est bien passé et nous avons eu de très bons retours.

Grâce au nouveau président de l'EPBS, Fernando MENDES, les contacts se sont noués avec le CNPTLM pour que leurs travaux soient plus intégrés à ce que fait l'EPBS.

Le groupement de l'EPBS peut nous aider pour appuyer nos demandes, rédiger un courrier auprès des différents ministères et même au niveau de l'Europe car ils ont des « entrées » au parlement.

Les choses sont longues à se mettre en place mais tout cela s'organise au fur et à mesure.

L'Europe est un vecteur pour faire connaître notre profession auprès des jeunes techniciens de laboratoire. »

e. Communication

Techlabo.com : rédacteur en chef : Gilles LE MAILLOT

« Techlabo.com est la revue annuelle de l'AFTLM. C'est une très belle réussite de l'association, grâce notamment aux membres du comité de rédaction, composée de 6 à 8 adhérents actifs. Le numéro 9, est sorti fin juin 2018. Il comportait 40 pages, en augmentation par rapport au précédent (36 pages).

Les articles sont très variés et de qualité : recherche des virus respiratoires, retour sur le sondage organisé par le CNPTLM... Ce sont des articles qui abordent aussi bien des aspects techniques comme de la qualité au laboratoire. La revue retrace également la vie de l'association sur toute l'année.

Il est imprimé à 6 000 exemplaires qui sont envoyés gratuitement aussi bien dans les laboratoires publics, que privés via les cadres, ainsi qu'aux adhérents (un exemplaire par laboratoire). Il est aussi accessible sur le site internet de l'AFTLM quelques semaines après l'envoi et est annoncé sur la page Facebook à plusieurs reprises.

Notre difficulté reste d'avoir une liste ciblée des adresses des laboratoires où la revue doit être envoyée. Cette année, environ 250 exemplaires nous sont revenus pour cause de mauvaise adresse.

Dans le cadre de la conception de cette revue, nous recherchons des partenaires, des sponsors car la publication est assez coûteuse, environ 7 000 € le numéro.

Nous avons eu la chance d'avoir trois partenaires Sakura (via Alhierd ABRAMTCHIK), Sarstedt et Asecos.

On vise d'en avoir au moins 4 ou 5 pour le prochain numéro en sachant que la page de publicité est à 1 000 € et la demi page 500 €.

Le recueil des articles, de la part des techniciens et des cadres, doit se faire dans les secteurs public et privé et pas essentiellement de l'AP-HP, sur des thèmes variés. Ils peuvent nous faire part de leur métier, de leur fonction ou de techniques avancées : développement dans leurs laboratoires des techniques en développement qui peuvent intéresser les autres techniciens.

On recherche vivement des auteurs via notamment les réseaux sociaux. On a eu deux trois retours via Facebook.

Notre point fort : une équipe de rédacteurs très motivés qui se rencontrent à Paris, grâce à Edwige CAROFF, dans une bonne ambiance.

Nous avons une très bonne collaboration avec ATELIER GRAPHIQUE, imprimeur à Limoges qui met en page la revue. Les illustrations sont des photos qui appartiennent à l'AFTLM. C'est un journal qui est entièrement maîtrisé par l'AFTLM.

Nous avons mis du temps à créer et à améliorer la structure du journal mais depuis cette année, je pense que le format est au point : activités de l'AFTLM, une partie consacrée au CNPTLM (qui n'a pas d'organe de communication - documents officiels reconnu par ministère de la santé), articles techniques d'auteurs...

Le prochain numéro, le numéro 10, sortira au mois de juin, en sachant que le processus total d'élaboration de création dure 6 mois. La première conférence de rédaction a été organisée le 15 décembre 2018 pour une sortie prévue le 15 juin 2019. Ce numéro comprendra, comme l'année dernière, la plaquette de présentation des prochaines Journées Professionnelles du mois de novembre 2019, à l'Institut Gustave Roussy à Villejuif. Cela permet de diffuser l'information de l'organisation des JP dans tous les laboratoires dès le mois de juin afin que tous les techniciens aient le temps de planifier leur venue. »

Concours photo : Gilles LE MAILLOT

*« En 2018 (3^{ème} année du concours), le thème était « Prévention et sécurité au laboratoire », un peu difficile et délicat, il faut le reconnaître. Le concours s'est déroulé du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 : 12 participants et 25 photos (en baisse par rapport à 2017).
3 gagnants : 1^{ère} Audrey Giraud, Laboratoire Endodiag à Paris, 2^{ème} Audrey Legris, Châlon sur Saône, 3^{ème} Florian Tafforeau, CHU de Caen*

Pour 2019, tout le monde est partant pour reconduire le concours photo. L'objectif est toujours de recueillir le maximum de photos pour illustrer le Techlabo.com. On cherche à définir un thème en accord avec cet objectif et également pour agrémenter la page Facebook. On constate malgré tout une baisse de participants. Comment redynamiser le concours ? Choisir un thème plus attrayant ?

*Idées pour 2019 : « Les nouvelles technologies », « La qualité de vie au travail »... ?
Une idée pour redynamiser le concours est de soumettre la question du choix du thème aux techniciens, sur les différents réseaux sociaux. »*

Site internet : Guillaume LADRANGE

« Un évènement important en 2018 est la migration vers une adresse aftlm.fr en remplacement de antab.com.

Nous avons déploré l'impossibilité de se connecter au site durant une semaine et un petit bug sur la page d'accueil pendant six mois. Avec l'aide de Mickael MARY, on a réussi à débloquent la situation. Aujourd'hui, tout fonctionne.

Suzy CANIVEZ a fait un travail incroyable sur la restructuration du site afin de le dynamiser. Les rubriques plus claires notamment celles qui sont les plus visitées. De nouvelles rubriques ont été créées, d'autres ont été supprimées.

On a travaillé sur l'amélioration du visuel de la page accueil, en ajoutant des photos de meilleure qualité. Le site évolue et vit, ce qui a redonné plus de visibilité.

Il reste à travailler sur la communication via la page Facebook. On réfléchit également à améliorer notre système d'information notamment sur Instagram ou autre.

On a constaté une forte augmentation des visites suite à la diffusion du questionnaire organisé par le CNTPLM (plus de 10 000 clics par mois).

En 2018, l'intérêt des adhérents s'est porté sur les documents de la JP. Nous sommes passés de 2500 à 5000 vues.

*Cela montre aussi que nous sommes connus auprès des différents organismes.
Nous avons de nombreuses demandes du secteur privé pour publier les offres d'emplois.
On travaille sur la mise à jour des documents présents sur le site, permettant la communication, l'adhésion... Cela avance.*

*On cherche aussi à diffuser le plus possible notre adresse pour que le maximum de personnes soient informés de notre existence et donner un intérêt à la dématérialisation des informations.
Pour cela, nous avons pensé à créer une page ou une demi-page dédiées au site dans le Techlabo.com. »*

Réseaux sociaux : Suzy CANIVEZ

« 500 personnes qui suivent la page Facebook.

*Sur les articles, il y a de plus en plus de clics sauf pour le concours photos (3500 clics pour 5000 l'année précédente). On a publié autant, on a partagé de nombreuses fois sur le groupe.
Le choix du thème, un peu délicat, en est certainement la raison.
2000 clics pour les JP et le CNPTLM.*

L'activité messagerie en forte augmentation : « Comment recevoir le Techlabo.com à domicile ? », « Comment venir travailler en France ? ». Pour cette dernière question (2 messages sur 3), les adhérents sont renvoyés vers un article de Myriam DELVIGNE sur le site internet pour connaître les procédures à suivre.

*C'est de plus en plus interactif. C'est aux adhérents actifs notamment de partager à nos groupes, nos amis car c'est ce qui fait vivre la page.
Une page Instagram a été créée et nous cherchons à la synchroniser à celle de Facebook. »*

3- Rapport financier de la trésorière : Madame Claire FERLET

« Je remercie vivement Laurence RASTOUEIX qui est bien rodée pour le suivi du fichier des adhérents, l'envoi des cartes d'adhésion, les relances annuelles pour appel à cotisation...

Pour l'année 2018, on compte 97 adhérents, chiffre stable quoiqu'un peu en baisse par rapport à l'année précédente.

L'objectif reste de persévérer dans nos efforts de communication, notamment aux JP, dont le lieu reste à déterminer pour 2020.

Une autre piste pour faire augmenter le nombre d'adhérents serait de mettre en place pour 2019 paiement de l'adhésion en direct sur le site internet (coût : minimum de 500 € par an, équivalent de 20 adhésions). C'est une piste à creuser.

Je remercie les membres du bureau pour avoir contribué à maintenir l'équilibre financier, notamment via la recherche de sponsors pour le Techlabo.com et les JP.

Je remercie aussi Sophie GRENIER pour sa participation à la vérification des comptes et à l'élaboration du budget prévisionnel.

a. Comptes de l'année 2018

RAPPORT BUDGETAIRE AFTLM 2018			
CREDIT		DEBIT	
Provisions 2017	46 661,84	Frais gestion BNP	140,40
Journée Professionnelle 2017 solde	20 127,35	UIPARM	350,00
		EPBS	1 200,00
		CNPTLM	100,00
		WEB	151,76
		MACSF responsabilité civile	249,61
		Le sou médical Protection juridique	639,32
Adhésions 2017 solde + adherents 2018	2 465,00	Total des frais fixes : 2830,69	
		TechLabo N°9 Atelier Graphique	11 775,70
Journées Professionnelles 2018 (au 31/12/2018)	35 792,85	Journées Professionnelles 2018	23 303,64
		Frais Formation du samedi DPC	75,10
		Séminaires AFTLM Réunion AG BNE CA	1 554,01
		EPBS Congrès Portugal	1 425,12
		CNPTLM - Ministère Frais réunions	887,26
		Congres Amiens	79,99
VIR étranger erreur BNP ?	971,00	Total des frais seminaires : 3946,38	
		Logistique	217,34
		Virement vers Livret A	5 000,00
Total Crédit	106 018,04	Total Débit	47 149,25
Provisions pour 2019	58 868,79		
Relevé BNP : 58868,79			

JP 2018 : bénéfice de 11 000€. Ceci va permettre d'envisager des dépenses reportées depuis plusieurs années : achat d'un ordinateur pour l'association, constitution d'une réserve financière pour l'organisation du congrès EPBS en France en 2020, renouvellement des tenues organisateurs... »

Pour information, les comptes sont vérifiés par le commissaire au compte : Michel VIGNAUD. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

b. Budget prévisionnel pour l'année 2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019		
Entrées de liquidités		
Provisions 2018		58 868,79 €
Adhésions 2019		3 000,00 €
Inscriptions Journées Prof. 2018 solde		13 712,50 €
Inscriptions Congrès 2019		45 000,00 €
Total des entrées		120 581,29 €
Sorties de liquidités		
<i>remb. Vir de l'etranger erreur BNP</i>	971,00 €	
Frais de gestion BNP	700,00 €	
Cotisation UIPARM	350,00 €	
Cotisation EPBS	1 200,00 €	
Web abonnement & Cloud	200,00 €	
MACSF assistance juridique	700,00 €	
Cotisation CNPTLM	100,00 €	
Atelier graphique tech labo n°10	17 000,00 €	
Frais séminaires de travail	4 000,00 €	
Logistique	3 100,00 €	
Frais JP 2019 G.Roussy	30 000,00 €	
livret A	2 000,00 €	
Total des sorties	60 321,00 €	
	Provisions pour 2020	60 260,29 €

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à la majorité des voix, moins 3 votes contre (souhaitant provisionner davantage pour la formation).

4- Projets pour l'année 2019

- édition du 10^{ème} numéro du Techlabo.com
- organisation des Journées Professionnelles à l'IGR, Villejuif + concours photos
- poursuite des missions des différentes commissions : UIPARM, CNPTLM, EPBS...
- prévision du congrès de l'EPBS en France pour 2020

Les projets sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5- Prix de l'adhésion 2020

Le coût de l'adhésion reste inchangé, soit 25 euros.

La décision est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration

Membres sortants	Membres se représentant	Membres entrants
Karine BERVIN-HONORE	Karine BERVIN-HONORE	Sandrine GRANDIN
Suzy CANIVEZ	Suzy CANIVEZ	Mickaël MARY
Pascal COPPEE		
Claire FERLET	Claire FERLET	
Sophie GRENIER	Sophie GRENIER	
Sylvie VOILLOT	Sylvie VOILLOT	
Mathieu WAVELET		

Les membres se présentant ou se représentant sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

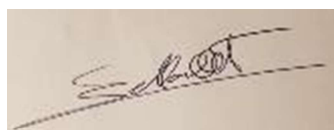
7- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été abordée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président de séance déclare la séance levée à 20h35.

Le 10-02-2019

Le président de séance
Gilles LE MAILLOT



La secrétaire de séance
Sandrine GRANDIN

